

SAINT-DENIS
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ

> 100^e numéro

Le bulletin municipal a 21 ans

C'est en 1996 que le conseil municipal décide de créer un bulletin d'information trimestriel afin de remplacer le magazine annuel existant jusqu'alors. L'objectif est de communiquer plus souvent et de manière plus complète avec la population.

Retour sur 99 numéros qui ont fait l'histoire du bulletin et qui font partie de l'histoire de la commune...

« Les articles des premiers numéros étaient réalisés en interne par les élus eux-mêmes, se souvient Robert Fontaine, adjoint délégué aux moyens humains. Puis, ils furent rédigés avec l'aide du Courrier Économie, devenu depuis Eco de l'Ain. Quelques années plus tard, c'est l'agence MG Éditions qui eut en charge la réalisation des bulletins. Et aujourd'hui, la municipalité travaille avec l'agence Made in Com, by Hervé Goyard. »

« Au cours de ses 21 ans d'existence, le journal s'est transformé »

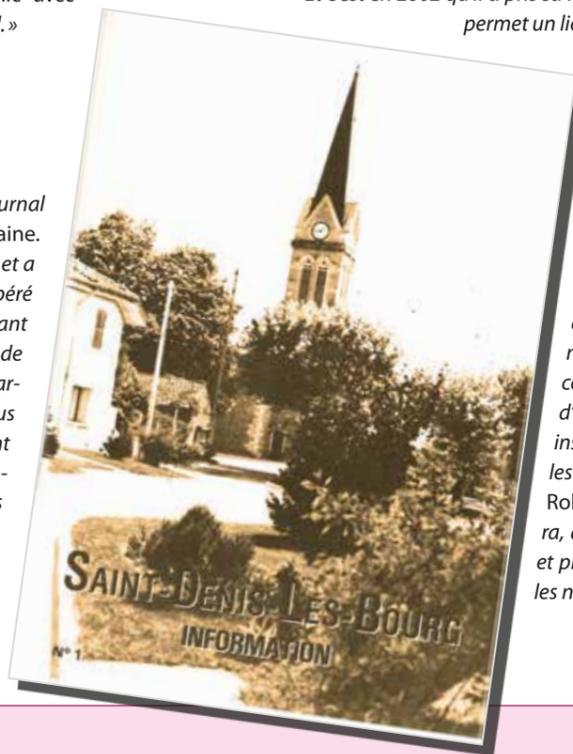
« Au cours de ses 21 ans d'existence, le journal s'est transformé, poursuit Robert Fontaine. Il a pris de la couleur, a changé de nom et a adapté son rythme de parution. Il a opéré une cure d'amaigrissement en passant de 12 à 4 ou 8 pages selon l'intensité de l'actualité communale. Mais il a su garder son format tabloïd sur presque tous ses numéros. Les rubriques apparaissent et parfois disparaissent au gré de l'évolution des actions communales et des modes. Le mot du Maire est resté l'incontournable de la une. »

« Notre journal communal s'est enrichi pendant quelque temps d'un

supplément intermédiaire pour décliner une information rapide entre deux numéros, ce, avant l'avènement des réseaux sociaux et en particulier de Facebook, souligne Robert Fontaine. Avec l'arrivée de l'an 2000, le conseil municipal d'enfants s'est également doté d'un journal : Le Petit Citoyen, dont les premiers numéros étaient écrits manuellement... Et c'est en 2002 qu'il a pris sa forme actuelle. L'information municipale permet un lien direct avec les citoyens, c'est le journal de la proximité qui relate la vie de la cité, qui donne la parole aux élus et indirectement aux habitants. »

« C'est le journal de la proximité qui relate la vie de la cité »

« Saint-Denis Infos est devenu Le journal de Saint-Denis-lès-Bourg, un vrai journal, parfois trop rare en périodicité pour certains, trop petit en pagination pour d'autres, et sans doute encore un peu trop institutionnel pour être proche de tous les Dionysiens et Dionysiennes, conclut Robert Fontaine. Mais le numéro 200 offrira, à n'en pas douter, une réponse nouvelle et probablement une image plus ciblée vers les nouvelles technologies... »



> ils en parlent

Denise Débias

« Je faisais partie du conseil municipal lorsque nous avons décidé de créer un bulletin trimestriel. Nous avons la volonté d'informer les habitants de la commune des projets et des réalisations plus fréquemment qu'une seule fois par an, comme c'était le cas précédemment. Une de nos exigences a été de donner un maximum d'informations précises sur tous les dossiers traités par la municipalité : budget, vie scolaire, action sociale, relations avec l'Agglo... Une place importante a également été donnée aux associations qui sont nombreuses et très actives sur la commune. Avec ce nouveau bulletin complet, chaque génération pouvait trouver l'information qui la concernait. »

Ce nouveau rythme était soutenu, dès qu'on terminait un bulletin, il fallait déjà penser au suivant...

Au fil du temps, le bulletin a évolué. À ses débuts, il était en noir et blanc, puis il a pris des couleurs, ce qui l'a rendu plus attrayant! »

René Colignon

« C'est en 1976 que nous avons lancé un bulletin annuel. À l'époque, je faisais partie du conseil municipal. Ce bulletin était très apprécié, il permettait de communiquer les nouvelles de l'année. Les entreprises de la commune avaient toutes un encart publicitaire dans le bulletin, ce qui participait son financement. Par la suite, en plus de ce bulletin annuel, une feuille de chou a fait son apparition tous les trois mois. Puis est venu le changement d'équipe et avec lui le changement de mode de communication. Le nouveau bulletin est né avec ses quatre ou cinq parutions par an. C'est bien d'avoir les informations régulièrement, mais ceux de ma génération regrettent ce bulletin annuel dans lequel on trouvait les coordonnées de toutes les entreprises de la commune. C'est ce qui manque un peu aujourd'hui... »

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

En ce début d'année, je vous adresse chaleureusement, en mon nom et au nom du conseil municipal, tous nos vœux de santé, de réussite, dans vos familles, dans vos associations, dans votre travail, dans vos entreprises, dans vos projets. Je vous souhaite de trouver du temps, de l'énergie, de l'envie et de l'optimisme pour réaliser tout ce qui vous tient à cœur.

Cette année 2018 sera encore riche en réalisations et en événements. Ils contribueront sans nul doute au développement, au dynamisme et à l'attractivité actuels et futurs de notre commune.

La traditionnelle cérémonie des vœux a été l'occasion de faire le bilan de l'année 2017 et de tracer les perspectives pour 2018. Une présentation toujours longue, mais, je crois, appréciée par toutes les personnes présentes. Un temps d'information que, d'année en année, nous cherchons à rendre plus vivant et interactif, suivi d'un moment convivial se prolongeant souvent assez tard! Pour ceux et celles qui n'ont pu être présents, vous pouvez retrouver les éléments présentés lors de cette soirée sur notre site internet et sur notre page Facebook. Ce bulletin municipal ainsi que les prochains reviendront également, au fil de l'année, sur l'actualité de la vie municipale et locale.

La publication de ce 100^e numéro est pour moi l'occasion de remercier tous ceux qui œuvrent à sa conception : les élus de la commission communication et les agents de la mairie animés par Christophe Darget-lacoste, Gwenaëlle Le Goff-Viard, journaliste, et Hervé Goyard (Made in Com), bien plus qu'un graphiste, ainsi que Frédéric Hiernaux qui a repris depuis peu la distribution.

Les nouvelles technologies de communication ne cessent d'évoluer et font, au moins pour une partie d'entre nous, des personnes toujours plus connectées. À nous de profiter de ces outils pour faciliter et diversifier les canaux d'échanges et d'information. À nous de poursuivre aussi, comme en 2017, l'organisation de réunions de quartier pour échanger sur vos préoccupations locales et pour vous associer à l'élaboration des projets. À nous également de préserver une relation de proximité et les occasions de nous rencontrer et d'échanger de vive voix en toute simplicité et convivialité. C'est en tout cas ce que je nous souhaite pour 2018.



Meilleurs vœux pour 2018

Une nouvelle année a vu le jour, nouvelle année pleine d'espoir et de résolutions, mais aussi semée d'embûches. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la joie et le bonheur à vous et à vos proches, mais aussi la réussite dans votre vie professionnelle ou sportive.

Nous émettons le vœu que notre commune, au sein de la nouvelle collectivité territoriale, trouve son épanouissement après une année de transition pleine d'espoir, mais aussi de désillusion.

Nous souhaitons également à l'ensemble du personnel municipal,

largement renouvelé l'an passé, de retrouver le dynamisme et la convivialité des années antérieures, ce qui leur permettra d'accomplir sereinement et avec plaisir leurs missions au service de la population. Et à vous toutes et tous, nous dédions cette maxime que nous vous encourageons à suivre : « voir le possible là où les autres voient l'impossible, telle est la clé du succès » (Charles Albert Poissant, philanthrope québécois).

Bonne année 2018.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Séances de novembre et décembre 2017

Foncier

• Acquisition d'une parcelle de 245 m² dans le chemin des grandes Cadalles pour un montant de 11 025 euros.

• Demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des Territoires ruraux 2018 pour l'opération du « petit Montholon ».

Urbanisme

• Approbation d'une convention de servitude avec ENEDIS au lieu-dit « les Essarts ».

Subventions

• Versement d'une subvention de 36 000 euros sur 2018/2019 et garantie d'emprunt à Logidia pour l'opération « les aviateurs ».

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)



Les enfants du CME et les jeunes du CMJ se sont retrouvés samedi 18 novembre pour la 3^e édition de l'action « une naissance, un arbre ». Ensemble, ils ont planté des noisetiers dans le Vallon de la Viole.

Une nouvelle animatrice est arrivée à Pôle Pyramide. Il s'agit de Marine Faivre. Le CME et le CMJ sont ravis, ils l'attendaient avec impatience pour lui présenter leurs projets respectifs.

Les deux conseils ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Du côté du CME, les enfants travaillent toujours sur l'ajout de nouveaux modules au skate park et sont actuellement en train d'étudier le plan du terrain.

Concernant le CMJ, les jeunes ont préparé une vidéo qui a été présentée lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 11 janvier.



> L'Europe

Nouveau thème culturel de l'année

Après une saison passée au cœur du Moyen Âge, la commune s'apprête à vivre 2018 sous les couleurs de l'Europe cette fois. Ce nouveau thème culturel sera décliné à l'infini et donnera lieu, là encore, à de nombreuses activités et manifestations.

Le premier comité de pilotage s'est tenu le 12 octobre et de nombreux acteurs majeurs de la commune ont répondu présents : élus, médiathèque, la Maisnie du Chevalier Bragon, l'ACS, le Judo Saint-Denis Dojo, le comité de jumelage avec Schutterwald, Pôle Pyramide, le Sou des écoles et l'association Pausanias.

« Nous souhaitons mettre en place une programmation similaire à celle de l'an passé, explique Catherine Gallet, adjointe déléguée à la vie locale, au sport et à la culture. Ainsi, de nombreuses animations et activités seront proposées tout au long de l'année, et une fête de clôture, où toute la population sera conviée, constituera le point d'orgue de cette nouvelle saison culturelle. »

> Un programme riche et varié se dessine

- L'Open de Bresse organisé par le Judo Saint-Denis Dojo (rencontres européennes – en février)
- Le week-end des 30 ans du jumelage avec Schutterwald (5 et 6 mai)
- La fête des écoles (en juin)
- Des découvertes linguistiques et culturelles autour d'un repas avec Pôle Pyramide



Première réunion de travail autour du nouveau thème 2018

- L'organisation par l'ACS de rencontres sportives avec les pays limitrophes
- La diffusion de films européens avec Pausanias
- Une présentation de techniques d'armes à l'épée longue par la Maisnie du Chevalier Bragon
- En projet : organisation par Pausanias d'une conférence européenne où des députés européens seraient conviés

VIE LOCALE

> Personnel communal

L'organisation évolue

Saint-Denis-lès-Bourg compte près de 6 000 habitants et consacre environ le tiers de son budget de fonctionnement aux frais de personnel. La gestion du personnel est un facteur clé de la vie de la collectivité, car elle est le reflet des axes fixés par les élus en termes de services à la population.

« Les missions du personnel communal sont nombreuses : état civil, administration générale, police, entretien des locaux et des espaces verts, services techniques, ATSEM, médiathèque... », explique Robert Fontaine. En 2017, ce sont 73 agents qui sont intervenus pour la commune.

Depuis un an, les élus réfléchissent à l'évolution des moyens humains. En effet, le rattrapage du retard pris par la commune en matière d'équipements a conduit les équipes municipales successives à privilégier l'investissement sur le fonctionnement, et par conséquent à une moindre augmentation de l'effectif de la collectivité. Plus récemment, les décisions budgétaires nationales (baisse des dotations) ont eu des conséquences sur la mise en œuvre du projet de mandat, ce qui nous oblige à faire des choix et à rechercher des marges de manœuvre permettant l'action.

La mise en place de la loi NOTRe en matière de mutualisation et l'élargissement de BBA à CA3B sont également à prendre en compte. À ce cadre externe s'ajoutent des éléments internes liés au fonctionnement de l'équipe municipale ou à celui des agents, avec en particulier le départ du Directeur général des Services.

La question de l'organisation future de la collectivité se pose donc. Les élus ont saisi ces éléments pour se fixer des objectifs en vue d'améliorer la coordination du travail de l'équipe municipale et celui des agents, et aussi pour mettre en place les outils nécessaires au suivi des décisions et de l'activité.

Après une phase de diagnostic et d'analyse, un plan de transformation s'est engagé en 2017 associant agents et élus pour appréhender l'évolution des postes, l'organigramme et les moyens nécessaires à mettre en place pour favoriser ce plan de transformation. »

> Romain Moreau



Romain est arrivé le 4 décembre à la mairie de Saint-Denis. Il a pris ses fonctions de Directeur des services techniques (DST).

« J'ai 28 ans. Auparavant, j'étais contrôleur de travaux au sein de la mairie de Miribel. Étant originaire de la région, j'ai effectué toute ma scolarité à Bourg-en-Bresse. Ayant ma famille et mes amis par ici, je souhaitais me rapprocher de mes origines tout en ayant la possibilité de faire évoluer ma carrière. Lorsque j'ai vu que la municipalité de Saint-Denis recherchait son nouveau DST, j'ai postulé. À l'issue des entretiens, les élus m'ont accordé leur confiance et m'ont embauché. Depuis mon arrivée, tout se passe bien. J'ai eu un très bon accueil de la part de mes collègues et des élus, ce qui me permet de faire une prise de poste de manière sereine. Mon nouveau poste est sensiblement

équivalent à ce que je faisais précédemment du point de vue technique. Je gère les travaux, les appels d'offres et les questions d'urbanisme. Et en ce qui concerne le management, mes fonctions ont désormais une dimension plus large.

Actuellement, je suis en phase d'observation. L'objectif qui m'a été donné par les élus est de réfléchir à une réorganisation des services techniques, aussi je note tout ce qui fonctionne, tout ce qui pourrait être amélioré ou changé. Nous ferons un point dans le courant du mois de janvier. »

> Caroline Pierrot



Caroline est arrivée le 2 novembre en remplacement de Laura Dupuis. Elle a une double casquette puisqu'elle va gérer les ressources humaines (RH) et s'occuper d'une partie de la comptabilité.

« J'ai 36 ans. Auparavant, j'étais

gestionnaire de carrière au sein du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Ain à Bourg-en-Bresse. Après cinq années passées sur le même poste, je souhaitais faire évoluer ma carrière et aussi découvrir une autre collectivité de plus petite dimension. Résidant à Curtafond, j'ai envoyé des candidatures spontanées dans les communes périphériques à Bourg-en-Bresse.

Mon nouveau poste me convient parfaitement, il est très polyvalent, j'ai quelques responsabilités et je suis autonome. J'ai été très bien accueillie dans le service et tout se passe bien.

Sur le plan RH, j'ai en charge la gestion des carrières et des candidatures, les formations, les payes, et aussi le suivi des pompiers volontaires.

Et du côté de la comptabilité, j'aurai à effectuer les traitements relatifs aux payes, l'enregistrement des factures, le suivi des subventions de fonctionnement et de participation financière de la coopération scolaire. »

En octobre dernier, Valérie Feraud, qui seconde depuis un an maintenant Fabienne Le Page, adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarité, a pris de nouvelles fonctions au sein du centre communal d'Action sociale (CCAS). Retour sur son parcours et sur les actions menées en faveur des aides et des animations sociales.



« Je vis à Saint-Denis-lès-Bourg depuis plus de 20 ans, explique Valérie Feraud. Et je me suis toujours investie dans la vie associative locale. En mars 2014, j'ai été élue conseillère municipale et depuis, je participe à trois commissions : communication, vie locale et urbanisme.

Il y a un an, Guillaume Fauvet et Fabienne Le Page m'ont proposé de prendre plus de responsabilités au sein de la municipalité.

Dans le cadre de ma profession, je suis confrontée quotidiennement aux difficultés sociales, aussi j'ai accepté la proposition qui m'a été faite. Et depuis un an, je travaille en binôme avec Fabienne Le Page.

Cette année a été très riche; j'ai pu rencontrer les bénéficiaires ainsi que les différents partenaires du CCAS. Et ça a été aussi très dense! En effet, il nous faut agir très rapidement lorsque les besoins élémentaires des demandeurs (se nourrir, se loger correctement) ne peuvent plus être satisfaits...

Depuis le mois de novembre, j'ai pris mes fonctions de déléguée à la Vie sociale et j'assume aussi la Vice-présidence du CCAS. Les objectifs du CCAS sont de maintenir les actions en cours et d'en créer de nouvelles en fonction des demandes et des besoins. Nous souhaitons également développer le lien existant avec les différents partenaires (Point Info emploi, Pôle Pyramide, associations d'aide alimentaire...) tout en restant vigilants en raison d'un contexte budgétaire tendu. »

> Le CCAS

Des aides aussi pour les jeunes

Audrey Darracq a 22 ans et est actuellement en licence LEA* à l'université Lyon III. Dans le cadre du programme Erasmus+, elle a pu bénéficier de différents financements ce qui lui a permis de partir faire sa 3^e année d'études au Pays de Galle, de septembre 2016 à juin 2017. Une expérience riche sur tous les plans!



« J'ai obtenu plusieurs aides financières pour mon projet : de la Région, de l'Europe Erasmus +, de la mairie de Saint-Denis, ainsi qu'une AMI (Aide à la mobilité internationale, uniquement pour les étudiants boursiers). J'ai pris contact avec le CCAS de Saint-Denis qui m'a demandé de rédiger une lettre de motivation et de présenter mon projet devant deux élus. Mon objectif premier était de parler couramment anglais, mais mon projet professionnel n'était pas encore bien défini. Ces dix mois passés à l'étranger m'ont fait grandir, j'ai découvert une autre partie de moi! Grâce à cette expérience, je sais désormais ce que je veux faire : travailler dans le tourisme durable, solidaire et communautaire. J'encourage tous ceux qui le souhaitent à se lancer et à ne pas hésiter à partir! Ils ne le regretteront pas! Je remercie mes parents et la mairie de Saint-Denis qui m'ont permis de faire ce séjour inoubliable. En contrepartie du financement accordé, à mon retour, j'ai présenté mon expérience au collège de Saint-Denis et au lycée Lalande. J'ai également animé une conférence et un cours de cuisine galloise. »

* LEA : Langues étrangères appliquées

Suivre les aventures d'Audrey au Pays de Galle sur : lafrenchytravels.tumblr.com.

> Pôle Pyramide

Deux nouvelles recrues ont rejoint l'équipe

À la suite de deux départs, le centre social, sous la direction d'Olivier Molé, a recruté deux nouvelles personnes qui ont pris leurs fonctions respectives le 21 août dernier.



Kia Thor a pour mission l'accueil physique et téléphonique de Pôle Pyramide. Son rôle est primordial puisqu'elle est le premier contact avec le public. Elle oriente les personnes suivant leurs demandes : accompagnement administratif, inscription à une activité... Elle a aussi en charge la création et la diffusion de la communication du centre social (affiches, newsletters, site internet, Facebook...).

Kia est à temps plein et elle est présente aux heures d'ouverture du centre.

« Je vis à Montracol. J'ai 38 ans et trois enfants. Auparavant, j'étais en poste à l'accueil du centre social de Châtillon-sur-Chalaronne, mais je souhaitais me rapprocher de chez moi. Je suis issue de la filière comptable, mais cela ne me plaisait plus. Il y a un an et demi, je me suis reconvertie dans le social. Je suis ravie d'être à Pôle Pyramide, c'est une très bonne équipe, je travaille dans de meilleures conditions qu'avant. Ce qui me plaît, c'est que mon poste est diversifié. J'ai à la fois tout le côté relationnel avec le public, et aussi toute la partie communication qu'il faut développer. Je suis vraiment ravie. »

Emmanuelle Rossellegong suit un BTS assistante de gestion PME PMI à la CCI* de Mâcon. Elle est en contrat de professionnalisation avec Pôle Pyramide. En cours deux jours par semaine, elle est présente au centre social du mercredi au vendredi.

Emmanuelle a pour mission la gestion complète des inscriptions à toutes les activités et/ou animations proposées par le centre, jusqu'au suivi du règlement de celles-ci.

« Je suis arrivée à Saint-Denis en 2009. J'ai 35 ans et un enfant. Auparavant, j'étais aide-comptable dans le privé. Mais dans mon ancien travail, j'avais perdu le côté humain. Ici, je me sens utile. Je me sens bien au sein de l'équipe. J'espère que ça durera! Reprendre une formation n'est pas toujours simple, c'est compliqué de rester assise sur une chaise durant 7 heures! Mais je suis très motivée, et j'espère décrocher mon BTS à l'issue de mon parcours! »

* CCI : Chambre de commerce et d'industrie



> Aménagement du Vallon de la Viole

Le projet prend forme

À l'étude depuis plusieurs mandats, l'objectif de l'aménagement du Vallon de la Viole est de préserver l'état naturel de ce réservoir de biodiversité, tout en le rendant accessible à la population.

L'étude du CAUE de l'Ain (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) préconisait de gérer l'espace de façon simplifiée en jardinant des bandes de 4 m au tracteur : une bande d'herbe, une bande de jachère fleurie, une bande de maïs, une bande de blé...

Fin octobre, la CUMA a labouré le terrain afin de le niveler et a semé des bandes d'herbe et des bandes de jachère fleurie.

L'étude du CAUE recommandait également de mettre en valeur trois entrées du vallon par trois placettes, dont la placette au rucher, au niveau de l'exutoire et proche du parking côté soleil.

Un rucher pédagogique au printemps prochain

En novembre 2016, des plantations d'arbres fruitiers et d'acacias avaient été réalisées pour préparer l'implantation d'un rucher.

Mercredi 22 novembre, la commission environnement accompagnée d'un apiculteur professionnel, de Gérard Colignon et Alain Gonnet (retraités et passionnés d'apiculture), et Denis Calland (services techniques) se sont retrouvés sur le terrain afin de définir le meilleur emplacement du futur rucher pédagogique qui sera installé au printemps prochain. Ce rucher comptera deux ruches et une ruchette afin de permettre aux abeilles (40 000 à 50 000 par ruche) de prendre leurs marques.

À SAVOIR

> Une naissance, un arbre

Une action menée chaque année

Samedi 18 novembre, onze noisetiers de quatre variétés différentes ont été plantés sur le Vallon de la Viole afin de mettre à l'honneur les enfants nés en 2017.

La haie de noisetiers (noisetiers verts et noisetiers pourpres) a été plantée le long du mur sud, devant les serres.

Étaient conviés à cette manifestation les parents et leurs enfants nés entre novembre 2016 et novembre 2017, le comité de Fleurissement, la directrice de la PUV et les résidents, les agents communaux et les élus du conseil municipal, du CME et du CMJ.

Cette action intergénérationnelle associe les résidents de la Petite unité de vie qui avaient préparé pour l'occasion le verre de l'amitié.



> Enquête « hirondelles 2017 »

Connaître l'état des populations dans l'Ain

Annuellement, cinq communes du département sont choisies pour mettre en place un suivi récapitulatif afin de connaître l'état des populations des deux espèces d'hirondelles (hirondelle de fenêtre « citadine » et hirondelle rustique « campagnarde »).

Un document précis fourni par la Ligue de Protection des Oiseaux est à renseigner afin d'établir une carte situant précisément les populations d'hirondelles sur la commune.

Un programme d'animation et de sensibilisation a été organisé à Saint-Denis en 2017, avec la présentation de la démarche :

- Le 14 juin avec les enfants du CME
- Le 3 juillet avec le CMJ et les habitants ayant reçu un nid d'hirondelles de fenêtre le 18 février

> « Wanted chauves-souris 2017 »

En avez-vous vu ?

La démarche « Nous recherchons des chauves-souris » est menée dans le cadre d'un programme de protection de la biodiversité en milieu bâti, en partenariat avec la LPO, la commune et le département de l'Ain.

Les chauves-souris sont des mammifères volants. Elles sont protégées, car elles sont menacées par la perte de gîtes (lieu où elles dorment et élèvent leurs petits). Vingt-huit espèces sont présentes dans l'Ain.

Chaque chauve-souris mange entre 3 000 et 4 000 insectes par nuit. Elles s'alimentent beaucoup à l'automne avant d'hiverner.

Lucie Defernez, de la LPO, est venue faire un état des lieux à Saint-Denis le 21 juin. Plusieurs emplacements, notamment dans les clochers de l'église, peuvent être aménagés pour faciliter l'accès aux chauves-souris.

Une fiche de renseignements est à remplir afin de commencer à connaître leur implantation sur la commune.



> Du côté de la Médiathèque

Séances d'initiation à l'utilisation des tablettes numériques

La médiathèque se propose, avec l'aide d'un professionnel, de vous initier à l'usage de vos tablettes.

À savoir :

- Venir avec sa tablette
- Sur inscription, s'engager à suivre les 3 séances
- Nombre de places limité

Version Apple :

- 10 h 30 - 12 h**
- samedi 10 février
 - samedi 17 février
 - samedi 24 février

Version Android :

- 10 h 30 - 12 h**
- samedi 10 mars
 - samedi 17 mars
 - samedi 24 mars

Soirée « soupes et contes »

Vendredi 2 mars, soirée organisée en partenariat avec Pôle Pyramide.

Renseignements et inscriptions
Médiathèque L'Odyssee – Tél. 04 74 24 45 43
mediatheque@stdenislesbourg.fr

> Obligation de ramonage



Les fours, fourneaux et cheminées des immeubles collectifs, des logements, des pavillons, à usage d'habitation ou à usage professionnel, privés ou publics, **doivent faire l'objet d'un ramonage au moins une fois par an**, et notamment avant la remise en fonction hivernale

Il est rappelé que les propriétaires, locataires et tous occupants pourront s'acquitter de cette obligation par tout moyen approprié à leur convenance, mais il est recommandé de faire effectuer ce ramonage de préférence par une entreprise compétente qui sera ainsi en mesure d'attester de la bonne exécution de l'opération.

En cas de risque d'incendie avéré, le maire pourra ordonner la réparation ou la démolition des fours, fourneaux ou cheminées en cause.

> PACS

Du changement depuis le 1^{er} novembre

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) ne sera plus de la compétence du tribunal. Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire

État civil

Naissances

Augustin TAMET (27/10), Alice DECHILLY (01/11), Kathleen MIGNOT (06/11), Yeliz KOZAN (06/11), Dylan FONTAINE (07/11), Auriane CHOITEL (13/11), Leïna KARTOCHE (14/11), Inlé KERDONCUP (14/11), Arsène JOLY (18/11), Eden LEBLOND (25/11), Rémi POWALEK (28/11), Elsa KHATOUJEV (30/11), Charlotte LUTIC (05/12), Ninon GATTUSO (08/12), Hamza KARIM (19/12), Jade BULLIOD (03/01).

Décès

Yvon THIRY (09/11), Suzanne LANDRY veuve RAYMOND (18/11), Michel FEUILLAND (18/11), Denise LESTIÉVANT veuve NALLET (21/11), Marie-Noëlle GAUTHERET (18/12).

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste – Rédaction : Guenaëlle Le Goff-Viard – Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) – Impression : Imprimerie Poncet – Tirage : 3 100 ex. – Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Trouny – Distribution : Frédéric Hiernaux
Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

> Où en sont les travaux ?

> STEP

La phase d'observation de trois mois initialement prévue touche à sa fin et les résultats quant au bon fonctionnement et à l'autonomie de ce nouvel équipement sont très bons. En raison de la complexité de la gestion d'une station d'épuration, la commune a fait le choix d'en déléguer l'exploitation au constructeur, Stereau, durant un an à partir du 2 janvier.

> Rue Nungesser et Coli

Les travaux se sont achevés fin novembre. Il reste le marquage au sol à réaliser, ce qui ne peut se faire qu'avec une température minimum de 10 °C, ce que les conditions météo depuis mi-novembre ne permettent pas.

> Rue de la Charpine

Les travaux d'assainissement de la première partie de la rue ont été réalisés, et la réfection des bordures et des trottoirs a démarré le 7 décembre, et devrait se terminer début mars 2018. L'aménagement de la deuxième partie de la rue démarrera dans la foulée.

> Rue du petit Montholon



Il s'agit d'un chantier qui sera commun avec Bourg-en-Bresse. Les travaux concerneront les réseaux d'assainissement et d'eau potable, avec la mise en commun du réseau d'eau potable.

La rue du petit Montholon faisant actuellement partie de la déviation empruntée par les bus durant les travaux de la rue de la Charpine, il ne sera effectué que des travaux préparatoires jusqu'à début mars, afin de ne pas perturber la circulation.

Retour en images... sur la cérémonie des vœux 2018



Remise de la Mariannes du civisme

Agenda

FÉVRIER 2018

- **Samedi 3**
15 h – Concours de belote à la vache – la Boule joyeuse – salle des fêtes – repas
- **Dimanche 4**
16 h – Matinée Accords Musique – salle des fêtes
- **Jeu 8**
14 h – Thé dansant – Club Amitié Rencontre – salle des fêtes
- **Samedi 10**
8 h – 12 h 30 – Vente de gâteaux de foie et de quenelles – Pompiers – parking de la fromagerie
Journée – 11^e Open Bresse – Saint-Denis Dojo – gymnase
- **Dimanche 11**
Banquet des classes – salle des fêtes
Journée – 11^e Open Bresse – Saint-Denis Dojo – gymnase
- **Lundi 12**
Soirée matefaims – conscrits – salle des fêtes
- **Vendredi 16**
20 h 30 – Conférence Ain Nature et Santé – La Ferme

Vendredi 23

- 20 h – Remise des prix – Comité de fleurissement – salle des fêtes
- **Samedi 24**
10 h – 20 h – Salon des vins – Les Amis de la Veyle et association œnologique dyonisien – salle des fêtes
- **Dimanche 25**
9 h 30 – 18 h – Salon des vins – Les Amis de la Veyle et association œnologique dyonisien – salle des fêtes

MARS 2018

- **Dimanche 4**
7 h 30 – Challenge Mouniou – la Boule joyeuse – Astroboules (24 triples mixtes M3/M4 + 1 fem TD)
14 h – Quine loto – Sou des écoles – salle des fêtes
- **Samedi 10**
Grand prix de BBA secteur bouliste – Astroboules
- **Dimanche 11**
Grand prix de BBA secteur bouliste – Astroboules

Mardi 13

- 9 h – 13 h et 16 h – 19 h – Don du sang – salle des fêtes
- **Vendredi 16**
20 h 30 – Conférence : Ain Nature et Santé – La Ferme
- **Dimanche 18**
Journée – Coupe de l'Ain – Roc Altitude – gymnase
16 h – Matinée Accords Musique – salle des fêtes
- **Lundi 19**
18 h 30 – Commémoration du cessez-le-feu en Algérie – Anciens combattants et prisonniers de guerre
- **Samedi 24**
14 h – Thé dansant – Comité de fleurissement – salle des fêtes

AVRIL 2018

- **Samedi 7**
10 h – 19 h – Salon du bien-être – Ain Nature et Santé – salle des fêtes
21 h – Concert de musique vibratoire – Ain Nature et Santé – La Ferme

Dimanche 8

- 8 h – Challenge Milo Bardet – la Boule joyeuse – 32 doubles/poule M3/M4
- 8 h 30 – Challenge de la municipalité – la Boule joyeuse – 16 triples féminins/poule TD
- 10 h – 18 h – Salon du bien-être – Ain Nature et Santé – salle des fêtes
- 9 h – 17 h – Vente exposition – Club Amitié Rencontre – Foyer
- **Dimanche 15**
14 h 30 – Théâtre des Aînés ruraux – Club Amitié Rencontre – salle des fêtes



www.stdenislesbourg.fr/
Calendrier-des-fetes